

FICHE DE POSTE

Directeur de la Culture, du sport, de la cohésion sociale et de la citoyenneté

N° 1007

Filière professionnelle – catégorie : Filière Administrative – catégorie A

Cadre d'emploi : Attachés territoriaux

RIFSEEP : A2

NBI : 25 pts encadrement

PRESENTATION GÉNÉRALE DU POSTE

Description du poste, définition :

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services et en tant que membre du CODIR, le directeur manage et supervise l'activité des services relevant de sa direction. A ce titre, il définit avec les services et en lien avec les élus référents et la direction générale les priorités et les orientations stratégiques. Il pilote les projets complexes. Il favorise la transversalité à l'intérieur des services de la direction, mais également avec les autres directions de la collectivité et les partenaires.

Il participe à l'élaboration des orientations stratégiques en matière de politique culturelle, éducative, sportive et de cohésion sociale définies par les élus. Il collabore à leurs mises en œuvre sur les champs de la famille et de la parentalité, de la vie associative et socioculturelle, du lien social et de la cohésion territoriale.

Description de la direction :

Cette direction comprend :

- Un service Education Sport (1 responsable, 8 MIMS, 3 ETAPS)
- Un service Cohésion, Prévention, Sécurité (1 responsable, 3 opérateurs CSUI, 3 agents France Service, 1 agent de développement social)
- Un service affaires culturelles (1 agent coordinateur réseau lecture publique et une académie de musique et de danse avec 1 directeur, 35 enseignants).

Temps de travail (DHS-Annualisation) : 39 heures

Contraintes horaires : prévoir réunion en soirée (commissions thématiques, réunions élus, partenaires...), travail en week-end en fonction de certaines manifestations, déplacements à prévoir sur le territoire et en extérieur.

Les horaires et jours de travail : du lundi au vendredi 8h00 – 12h00 & 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Spécificités du poste (heures complémentaires, supplémentaires, astreinte...) :

Lieu d'affectation, localisation du poste : Site de la CCMP – 1820 Grande Rue – 01700 MIRIBEL

Télétravail : activité éligible en fonction des nécessités de la direction

Positionnement du poste dans l'organigramme :

- Rattachement hiérarchique : Directeur Général des Services
- Personnel encadré : encadrement des services relevant de la direction

Les moyens mis à disposition, véhicules, outillages, technologies... : Portable informatique, téléphone, véhicule de service sur réservation

Les spécificités et contraintes du poste : Permis B obligatoire.

Risques professionnels (incidences éventuelles sur la santé) :

Hygiène et sécurité (les comportements à adopter, les équipements obligatoires, les habilitations...) :

MISSIONS ET ACTIVITES

- Supervision, pilotage et accompagnement des services dans la mise en œuvre des projets, le développement et l'évaluation des politiques publiques (contrat de veille active, CISPD, diagnostic lecture publique...)
- Pilotage et suivi des projets structurants du mandat (construction multiplex, piste BMX, développement du spectacle vivant, pôle solidarité, Convention Territoriale en Education Artistique et Culturelle...)
- Contrôle de la cohérence des projets avec les orientations politiques
- Préparation et suivi des budgets avec les services, des dossiers de subventions et recherche d'optimisation des montages financiers, préparation des délibérations, en lien avec les encadrants de la direction
- Gestion de la relation avec les associations : analyse et suivi des dossiers de demande de subventions des associations culturelles, sportives et sociales communautaires, mise en place puis suivi des conventions de partenariats et/ou d'objectifs
- Suivi des délégations de service public du centre aquatique et du Miniplex cinématographique et suivi des marchés publics afférents à l'activité de la direction (surveillance des bâtiments, ...)
- Gestion des ressources humaines : encadrer et fédérer une équipe pluridisciplinaire, faciliter l'organisation de la transversalité interne et avec les autres directions de la collectivité
- Conseil technique auprès du Président et des Vice-Présidents pour les questions culturelle, éducatives, sportives, sociales et prévention et aide à la décision auprès des élus
- Mise en œuvre, promotion des orientations politiques définies par les élus
- Accompagnement et suivi des commissions culture-sport-éducation et cohésion sociale
- Contrôle réglementaire et technique des documents produits par les services et veille juridique et technique
- Animation et coordination des partenariats institutionnels, associatifs et socioculturels du territoire en lien avec les encadrants de la direction
- Accompagnement au pilotage des politiques contractuelles (politique de la ville, prévention de la délinquance...) et des dispositifs de développement social local (insertion, emploi, jeunesse, CTG...)
- Pilotage et coordination des actions communautaires événementielles avec les communes-membres de la CCMP
- Mise en œuvre d'un plan d'actions transversales et de démarches innovantes sur le territoire en liaison avec les orientations du projet culturel, éducatif, sportif et social de la CCMP
- Définition et création des outils visant à l'évaluation à moyen terme des politiques en faveur de l'action publique communautaire (évaluation du contrat de veille active, évaluation du contrat intercommunal de prévention de la délinquance, diagnostic de lecture publique, diagnostic santé, ...)
- Supervision de l'établissement d'enseignement artistique, projet établissement, conseil pédagogique
- Supervision du service de lecture publique, accompagnement au développement de projets de médiation culturelle, à l'élaboration d'un diagnostic de territoire, d'un contrat Territoire Lecture

COMPETENCES ET SAVOIRS REQUIS

Niveau de diplôme ou de compétences requis : Formation supérieure, Expérience souhaitée dans le pilotage d'actions culturelles et éducatives, et dans le champ de la lecture publique, de la solidarité, de la prévention et de la sécurité.

Culture de projets en transversalité, expérience d'actions partenariales.

Autonomie, esprit d'initiative, capacité d'analyse. Intérêt pour le travail en équipe et capacité à rendre compte. Rigueur et organisation dans le travail. Sens de l'action publique locale. Disponibilité. Capacité à gérer des domaines d'activités variés.

Le savoir être :

- Qualités organisationnelles
- Qualités relationnelles
- Sens des responsabilités
- Capacité à rendre compte
- Dynamisme et sens de l'initiative
- Disponibilité
- Autonomie
- Ponctualité
- Sens du travail en équipe

Le savoir-faire / connaissances :

- Connaissance du territoire, des différents partenaires, de l'environnement culturel et du spectacle vivant serait un plus
- Connaissance de l'enseignement artistique, du milieu scolaire, associatif et du secteur social
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, l'intercommunalité, et de leurs enjeux
- Capacité d'analyse, synthèse, rédactionnelle

Respect (agent) ou Contrôle quotidien (cadre) des règles et des consignes de sécurité et d'hygiène